



COMMENTAIRE DU TEXTE

DE LERY CHAPITRE XIII

« HISTOIRE D'UN VOYAGE FAIT EN LA TERRE DU BRÉSIL »

Introduction

Né en 1536, Jean de Lery est aujourd'hui considéré comme l'un des pères fondateurs de l'ethnologie.

Modeste cordonnier et étudiant en théologie, il participa à l'âge de 23 ans à une expédition au Brésil organisée sous l'ordre d'Henri 2 qui désirait y installer une colonie française protestante. À l'occasion de ce voyage, il partagea pendant un temps le quotidien d'une tribu d'indigènes cannibales : les Tupinambas. Cette aventure hors norme le conduira 20 ans plus tard à retourner en France où il a écrit son périple dans un ouvrage intitulé « Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil ».

Le texte que nous allons étudier est extrait du chapitre XIII et retranscrit un dialogue entre l'auteur et un indien Tupinamba qui s'interroge sur les raisons de la venue des Européens au Brésil. Nous observerons dans un premier temps le caractère exotique de ce passage pour ensuite aborder par la suite la réflexion entamée sur la notion de possession à la lumière de l'échange entre les deux protagonistes. Nous achèverons enfin notre étude en démontrant l'importance accordée à la question de l'altérité qui place cet extrait dans la continuité de la pensée humaniste.





1. Une atmosphère exotique

Jean de Lery place son dialogue dans un Brésil jusqu'alors méconnu des européens et le t d'un exotisme attrayant afin de mieux séduire ses lecteurs.

1.1. *Le vocabulaire de l'ailleurs*

Les répliques de l'indien sont étonnement bien structurées dans ce passage, témoignant de correctionnet de traduction qu'a effectué Jean de Lery afin de rendre cet échange compréhensible à ses lecteurs. Malgré tout, la présence de mots issus de la langue indigène que « Arabotan », « Mairs » ou encore « Peros » émaille le texte. Loin d'être innocent, cet stylistique est un moyen pour l'auteur de faire voyager ses lecteurs et de les initier à l'ail travers des mots aux sonorités étrangères.

1.2. *Un interlocuteur inhabituel*

Le contenu du dialogue est fortement influencé par la différence de culture qui existe entre deux interlocuteurs. Ainsi l'indien Tupinamba fait montre d'une certaine candeur pour le l lorsqu'il demande à Jean de Léry « : « Que veut dire que vous autres Mairs et Peros, c'est Français et Portugais, venez de si loin pour quérir du bois pour vous chauffer, n'y en a-t-il votre pays ? ». Ici l'ailleurs n'est plus simplement géographique mais également culturel l satisfaire la curiosité des lecteurs de l'époque, particulièrement friands de récits de voyage méconnaissances des lecteurs européens à l'égard des Tupinambas, qui ignorent jusqu'aux principes les plus élémentaires de leur mode de vie renforce le caractère atypique et dép cette rencontre littéraire.

2. Une réflexion sur la question des biens matériels

La première évocation de l'utilisation du bois du Brésil par les européens est l'occasion d' argumentation entre les deux hommes qui ne partagent pas la même vision de la posses

2.1. *La frivolité et les excès des européens*

La curiosité de vieil indien Tupinamba vis-à-vis de l'utilisation que comptent donner les eu au bois du bois Brésil tient en partie au fait que ces derniers en importent une énorme qu « Voire, mais vous en faut-il tant ? ». Cette volonté d'en vouloir toujours plus dénote dans premier temps l'avidité des européens qui exploitent avec excès les ressources naturelles





Brésil. Cette impression est renforcée par un effet d'accumulation lorsque l'auteur explique à son interlocuteur que « y ayant tel marchand en notre pays qui a plus de frises et de draps royaux que voire même [...] de couteaux, ciseaux, miroirs et autres marchandises que vous n'en avez par deçà, un tel seul achètera tout le bois de Brésil dont plusieurs navires s'en retournent en France de ton pays. ». L'allusion à l'abondance de biens et de richesses superficielles dont disposent certains européens souligne la frivolité d'un mode de vie fait d'excès. La notion de possession relève dans le cas des européens bien plus du caprice que de la satisfaction des besoins de première nécessité. Dès lors, l'argument de Jean de Lery devient caduc pour l'indien Tupinamba qui ne peut reconnaître l'intérêt d'un mode de fonctionnement si différent de celui de son pays.

2.2. Une vie en harmonie avec la nature

A l'inverse des Européens, les indiens Tupinambas prônent un mode de vie s'accordant à la mesure de leurs simples besoins vitaux. Lorsque Jean de Lery évoque la richesse dont certains disposent dans son pays, le vieil indien ne peut retenir d'exprimer sa surprise avec une teinte de moquerie : « Ha, ha, dit mon sauvage, tu me contes merveilles. » La réalité de l'auteur se révèle trop illogique aux yeux de l'indigène pour qu'il puisse apporter y apporter quelconque créance, en effet, pourquoi consommer une telle quantité de bois si ce n'est pas pour se chauffer ? Quelle impérieuse utilité peut-on bien avoir de teintures ? Le vieil indien Tupinamba relève l'absurdité de cette course à la possession à travers une question faussement naïve ou l'on peut déceler une pointe d'ironie : « Mais cet homme tant riche dont tu me parles, ne meurt-il point ? ». Ici, le point culminant de l'argumentaire qui oppose les deux hommes. Le caractère éphémère de la vie n'épargne pas même les plus riches, alors pourquoi chercher à accumuler des trésors voués à l'abandon ? Tandis que les européens font du commerce un pôle déterminant de leur société, les indiens préfèrent quant à eux vivre en harmonie avec leur environnement en utilisant le bois pour se chauffer ou encore décorer des objets tirés de la nature.

3. Un texte dans la lignée de la pensée humaniste

Au-delà des différends qui semblent opposer Jean de Lery et son interlocuteur Tupinamba, l'échange entre les deux hommes est l'occasion d'une approche de l'Autre vécue sous le signe de la tolérance.

3.1. La reconnaissance de l'autre dans sa différence

La conversation entre les deux hommes est marquée par une entente cordiale qui n'est pas entachée par leur mode de vie différent. Si l'on peut dénoter une certaine condescendance dans les propos de Jean de Lery lorsque ce dernier stipule prendre soin de trouver des exemples parlants afin que son interlocuteur puisse le comprendre, il ne faut pas non plus oublier que





avant tout d'une volonté de poursuivre le dialogue et d'apprendre de l'Autre. Loin de se méfier de l'apparente crédulité de son interlocuteur, l'auteur répond à toutes ses questions sans secret de la réalité. Mais encore, lorsque l'indien manifeste une pointe de moquerie concernant les extravagances des européens, Jean de Lery, loin de s'offusquer, poursuit ses explications démontrant par sa réaction qu'il conçoit et respecte le fait que son interlocuteur puisse avoir une perception des choses différente de la sienne. Cette ouverture d'esprit mérite d'être soulignée car elle était particulièrement rare à une époque où l'on considérait d'avantage les indigènes comme des sauvages à éduquer que comme des êtres capables de finesse et d'intelligence.

3.2. La valorisation de la sagesse des indiens

Grâce à ses interrogations, le vieux Tupinamba mène le dialogue, suivant la méthode maïeutique. Bien que ses interventions soient courtes, elles dénotent une grande vivacité d'esprit ainsi qu'un sens du répondeur que l'auteur ne manque pas de relever : « Sur quoi, comme ils sont tous de grands discoureurs, et poursuivent fort bien un propos jusqu'au bout [...] ». Tandis que l'auteur semblait dans la première partie du dialogue être dans la position d'un professeur qui dispense une leçon et juge des capacités intellectuelles de son élève, les rôles s'inversent et c'est finalement le vieil indien qui, dans sa sagesse, donne matière à réflexion au jeune européen. En effet ce dernier n'oppose aucun argument aux déclarations de son interlocuteur lorsqu'il est ouvertement en cause l'inutilité de la richesse matérielle. La sagesse soulignée de l'indien est l'idée selon laquelle l'homme doit accorder sa raison avec la nature est profondément humaniste et témoigne ainsi de l'affection que porte Jean de Lery à ce mouvement de pensée.

Conclusion

Séduisant par son exotisme, l'ouvrage de Jean de Lery dépasse donc le simple récit de voyage pour inviter le lecteur à une réflexion sur la nature de l'homme ainsi que des liens qui l'unissent avec les autres. Cet extrait est tout particulièrement parlant concernant l'évolution de la pensée de l'auteur, qui, confronté à la différence des indiens Tupinambas fait le choix de la tolérance. En tout, on peut se demander à quel point ce récit est authentique et à quel point il répond aux caractéristiques de la pensée humaniste ainsi qu'aux attentes des lecteurs de l'époque. Si possible que Jean de Lery ait édulcoré son discours afin qu'il puisse servir à véhiculer la valeur de la tolérance, il n'en reste pas moins un document précieux dont la richesse des propos marqués par la suite de grands auteurs tel que Michel de Montaigne.





TEXTE A - Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, chapitre XIII, 1578 (orthographe modernisée)

Artisan d'origine modeste et de religion protestante, Jean de Léry participa à une expédition française au Brésil. A cette occasion, il partagea pendant quelque temps la vie des indiens Tupinambas. Vingt ans après son retour en France, il fit paraître un récit de son voyage.

Au reste, parce que nos Tupinambas sont fort ébahis de voir les Français et autres des pays lointains prendre tant de peine d'aller quérir¹ leur Arabotan, c'est-à-dire bois de Brésil, il y eut une fois un vieillard d'entre eux qui sur cela me fit telle demande :

5 « Que veut dire que vous autres Mairs et Peros, c'est-à-dire Français et Portugais, venez de si loin pour quérir du bois pour vous chauffer, n'y en a-t-il point en votre pays ? »

A quoi lui ayant répondu que oui et en grande quantité, mais non pas de telles sortes que les leurs, ni même² du bois de Brésil, lequel nous ne brûlions pas comme il pensait, ains³ (comme eux-mêmes en usaient pour rougir leurs cordons de coton, plumages et autres choses) que les nôtres l'emmenaient pour faire de la teinture, il

10 me répliqua soudain :

« Voire⁴, mais vous en faut-il tant ?

- Oui, lui dis-je, car (en lui faisant trouver bon⁵) y ayant tel marchand en notre pays qui a plus de frises⁶ et de draps rouges, voire même (m'accommodant⁷ toujours à lui

15 parler de choses qui lui étaient connues) de couteaux, ciseaux, miroirs et autres marchandises que vous n'en avez jamais vu par deçà⁸, un tel seul achètera tout le bois de Brésil dont plusieurs navires s'en retournent chargés de ton pays.

- Ha, ha, dit mon sauvage, tu me contes merveilles. »

Puis ayant bien retenu ce que je lui venais de dire, m'interrogeant plus outre, dit :

20 « Mais cet homme tant riche dont tu me parles, ne meurt-il point ? »

- Si fait, si fait, lui dis-je, aussi bien que les autres. »

Sur quoi, comme ils sont aussi grands discoureurs, et poursuivent fort bien un propos jusqu'au bout, il me demanda derechef :

- « Et quand donc il est mort, à qui est tout le bien qu'il laisse ? »

1 Quérir : aller chercher.

2 Ni même : ni surtout.

3 Ains : mais.

4 Voire : soit.

5 En lui faisant trouver bon : pour le persuader.

6 Frises : étoffes de laine.

7 M'accommodant : essayant.

8 Par deçà : chez les Tupinambas, au Brésil.

